

Les subsides

Avant qu'il soit élu, nous avons signé avec les Américains, comme je l'ai dit dans mon discours, un accord daté du 5 août 1980 pour développer et intensifier la recherche sur les pluies acides et qui visait aussi à conclure, à développer un accord international entre les deux pays sur la question des pluies acides. Cela a été l'accord la dernière année que le Président Carter était Président des États-Unis.

Lorsque nous avons essayé dans les années suivantes, et particulièrement en 1983 jusqu'au commencement de 1984, nous avons intensifié les négociations avec l'administrateur de l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis, M. Ruckelhaus, dans le but d'établir un Programme de réduction des émissions de pluies acides venant des États-Unis. M. Ruckelhaus à plusieurs occasions a présenté des programmes à la Maison-Blanche, mais sans résultat. Et lorsqu'il est devenu clair, au mois de février 1984, que M. Ruckelhaus n'avait pas la puissance politique pour obtenir l'approbation du Président Reagan, ici, à Ottawa, dans une rencontre le 6 mars 1984, les provinces et le gouvernement fédéral ont décidé de procéder ensemble, sans les États-Unis, dans un Programme pour la réduction des pluies acides au Canada seulement.

Et cela a été le moment où le ministre de l'Environnement de la province d'Ontario, un député du parti conservateur, faisait cette déclaration bien connue de tous ceux qui connaissent l'histoire des pluies acides au Canada, et je cite en anglais:

[Traduction]

Nous avons décidé de couper le cordon ombilical.

[Français]

Au même moment, durant le même mois de mars 1984, on avait une rencontre internationale ici à Ottawa avec neuf nations européennes pour établir un programme d'action commune, comme je l'ai déjà indiqué dans mon discours. Et cette rencontre a été suivie à Munich au mois de juin 1984 où 21 nations prenaient part au même mouvement global pour combattre les pluies acides. Et durant le même mois de juin 1984, on avait une deuxième rencontre fédérale-provinciale, ici à Ottawa, où les deux ministres de l'Environnement du Québec et de l'Ontario, et des autres provinces de l'Est, confirmaient la décision de s'unir pour réduire les émissions acidifiantes au Canada d'ici 1994.

Voilà, monsieur le Président, ce que nous avons produit pendant notre régime avant le 4 septembre 1984.

Le président suppléant (M. Charest): Questions ou commentaires. L'honorable secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement (M. Gurbin) a la parole.

[Traduction]

M. Gurbin: J'apprécie l'explication que le député de Davenport (M. Caccia) et critique libéral en matière d'environnement donne de notre échec. J'ai une question simple et brève à lui poser. Nous savons tous que la déclaration d'intention a été signée entre le Canada et les États-Unis en août 1980. Nous avons entendu aussi les explications du critique libéral en matière d'environnement à propos de ce que le second sous-comité des pluies acides a qualifié de «temps perdu». Combien de millions ou de milliards de dollars le parti du député a-t-il

réussi à obtenir que le gouvernement américain consacre à la réduction des pluies acides et au contrôle de la pollution de 1980 à septembre 1984? Ensuite, combien de fois le sujet des pluies acides a-t-il été le principal point à l'ordre du jour des sommets canado-américains au cours de cette même période?

M. Caccia: Monsieur le Président, la seconde question du député concernant les sommets est très importante. Je me rappelle très bien que cette question a été soulevée par l'ancien premier ministre, M. Trudeau, à la réunion au sommet de 1984. C'était le point n° 7 à l'ordre du jour et il s'étendait sur tout un paragraphe.

M. Daubney: Le point n° 7?

M. Caccia: Oui, le point n° 7. L'initiative du Canada avait été bien développée à cette réunion au sommet et elle avait ultérieurement été élargie en 1985, tant à la réunion de Londres des ministres de l'Environnement qu'au sommet de la même année.

Quant à la première question du député, je répondrai que nous avons dû agir seuls, car il était évident que M. Ruckelhaus, de l'Environmental Protection Agency, n'avait pas réussi à obtenir que l'on établisse avant février 1984 un programme de réduction des émissions aux États-Unis. A partir de ce moment-là, nous avons repris la question au cours de réunions officieuses avec les Américains, y compris celle de Munich, en 1984, et nous les avons saisis des arguments économiques qui les obligeraient à convenir de l'établissement d'un programme, mais les Américains n'étaient manifestement pas prêts à le faire.

Si le secrétaire parlementaire veut laisser entendre que l'accord qui est maintenant discuté à Washington dans le cadre du second sommet prévoit qu'un montant d'argent sera consacré à un programme de réduction des émissions d'ici à une date limite, je voudrais bien qu'il montre aux Canadiens où c'est écrit. Cette question demeure, malgré la grande cordialité des rapports entre nos deux chefs d'État, malgré les deux sommets et malgré les promesses que le premier ministre a faites au cours de la dernière campagne électorale. Je sais que le secrétaire parlementaire examine maintenant la page 30 du rapport des envoyés spéciaux. On compte tout simplement sur la bonne volonté du secteur privé pour élaborer des programmes-témoins. Il n'est absolument pas question de réduire les émanations. Il mélange les pommes et les oranges.

• (1150)

Ainsi, nous n'avons réalisé aucun progrès en ce qui a trait à la réduction des émanations.

Le président suppléant (M. Charest): Reprise du débat. La parole est au député de Hamilton Mountain (M. Deans).

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, je vous remercie beaucoup. Je suis heureux . . .

Le président suppléant (M. Charest): A l'ordre, s'il vous plaît. Je suis désolé d'interrompre le député de Hamilton Mountain. Je n'avais pas remarqué que le ministre s'était levé, afin d'intervenir. J'ai déjà donné la parole au député de Hamilton Mountain. Consent-il à céder la parole au ministre.